

DOURDAN

Le budget adopté dans la douleur



DOURDAN, LUNDI SOIR. Malgré l'intransigeance de l'opposition, Olivier Legois (micro en main), le maire, a réussi à faire passer son budget 2011, mais seulement d'une seule voix.

(LP/F.L.)

Le changement de camp de Laurence Bonzani (Europe Ecologie-les Verts) a fait toute la différence. Retoqué l'an passé à 15 voix contre 14, le budget 2011 de la commune de Dourdan est, cette fois, passé à une voix près, hier vers 1 h 30, au bout d'un conseil municipal interminable, convoqué exceptionnellement un lundi de Pâques. Pourtant, l'opposition s'est montrée intransigeante, proposant un amendement afin de baisser les taux d'imposition de 9 % en 2011.

En début de séance, l'examen du compte administratif 2010 laissait en effet apparaître un excédent budgétaire. « Les habitants ont d'énormes difficultés à faire face à la crise, ils n'ont plus d'argent, lance André Lubineau, du groupe Nouvel Elan solidaire et écologique. Il faut que les gens profitent de cette richesse. En deux ans, vous avez cumulé 3,1 M€ d'excédent

budgétaire (NDLR : 1,7 M€ en 2009 et 1,4 M€ en 2010). Vous voulez vous constituer une cagnotte ? »

L'opposition demande des comptes sur l'utilisation de l'excédent dégagé en 2010

Olivier Legois, le maire (sans étiquette) de Dourdan réplique immédiatement : « Sachez que 37 % des foyers ne payent pas d'impôt dans cette ville. Donc, les plus pauvres n'y gagneront rien. Et nous avons une politique sur six ans. Il ne sert à rien de jouer au yo-yo avec les taux d'imposition. Nous avons remboursé de nombreux emprunts. » La capacité de remboursement de la commune a été portée de dix-neuf ans à cinq ans entre 2008 et 2010.

« Sauf que vous ne faites rien, comme

le montre le budget 2011, où 724 000 € sont consacrés à des études », soupire Jean-Jacques Dulong, du groupe Nouvel Elan solidaire et écologique. « Eh bien, peut-être voterez-vous pour moi pour un deuxième mandat, afin que tous les projets aboutissent », désamorce le maire en riant. Finalement, avec 15 voix pour la majorité — contre 14 pour l'opposition —, le budget a été validé. De même que la fixation des taux d'imposition qui restent les mêmes qu'en 2010 : 17,24 % pour la taxe d'habitation et 18,44 % pour la taxe foncière bâtie.

FLORIAN LOISY

■ **Un nouvel adjoint au maire.** Pierre Zevort, 5^e adjoint de la majorité chargé des affaires culturelles, a annoncé sa démission, lundi soir lors du conseil municipal, pour des raisons professionnelles. Il a été remplacé, après un vote, par Valérie Debont, également du groupe Dourdan Cœur de vie.